

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Volume 8, numéro 1 — mars 1974

COMITÉ DE RÉDACTION

Roland Auger
Louis Bélanger
Jacques Lafontaine
Yvon-André Lacroix

SOMMAIRE

- | | |
|--|--------------------|
| 1 — Le Congrès de la FIAB et la Bibliothèque nationale du Québec | Guy Dionne |
| 2 — La Bibliographie du Québec adopte l'ISBD | Équipe de la B.Q. |
| 3 — Bilan du Département de documentation cinématographique | Pierre Allard |
| 4 — Acquisitions récentes | Yvon-André Lacroix |
| 5 — Les anciens laurentiana aux enchères | Louise Marchand |
| 6 — Invitation | |
| 7 — Les Services publics à l'annexe Aegidius-Fauteux | Yvette Trépanier |
| 8 — Une nouvelle reliure d'art | Michèle Ouellette |
| 9 — La région de Montréal dans la documentation cartographique | Pierre Lépine |
| 10 — Formation du Comité consultatif | |

Dépôt légal — 1er trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec
CN ISSN 0045-1967

LE CONGRÈS DE LA FIAB ET LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Au début de 1973, le personnel des services techniques de la Bibliothèque nationale du Québec se préparait à l'adoption de l'ISBD (International Standard for Bibliographic Description) et il était souvent question des décisions qui devaient être prises à ce sujet au 39^e Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires. M. Jean-Rémi Brault, Mlle Louise Filion, Mme Ginette Henry et M. Guy Dionne décidèrent à ce mo-

ment d'assister comme observateurs aux sessions de ce Congrès qui avait lieu à Grenoble du 26 août au 1er septembre. M. Roland Auger, conservateur en chef intérimaire, s'y trouverait également en sa qualité de délégué officiel de la BNQ.

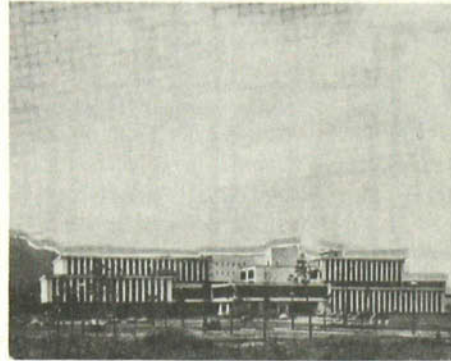
Site magnifique

C'est dans le Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, situé à quelque distance de Grenoble et, comme

elle, entouré de toutes parts de sommets alpins enneigés, qu'étaient conviés les congressistes. Les séances se tenaient surtout dans les bâtiments d'une architecture audacieuse quoique très fonctionnelle qui forment la place centrale du domaine universitaire: l'amphithéâtre Doyen Louis-Weil, l'Institut d'études politiques, la Bibliothèque des lettres et la Bibliothèque des sciences, centre nerveux du Congrès.



Place centrale et Amphithéâtre Doyen Louis-Weil.



Bibliothèque Droit-Lettres.

Thème du Congrès

Lors de la deuxième séance plénière, Mme Suzanne Honoré, de la Bibliothèque nationale de Paris, était chargée d'exposer la genèse et les objectifs du Contrôle bibliographique universel (CBU). Elle en retraça l'origine dans les tentatives de la Library of Congress de recenser la production bibliographique mondiale par son programme de catalogage partagé (Shared Cataloguing Program) commencé en 1966. La tâche s'étant avérée trop lourde pour une seule institution, la FIAB en vint à proposer un programme international basé sur la coordination des efforts des différentes bibliographies ou agences de catalogage nationales. Comme principe de base, le CBU demande qu'une publication ne soit cataloguée qu'une fois, dans son pays d'origine si possible ou par une agence régionale mandatée par un groupe de pays. De plus, la notice catalographique doit être échangeable d'un pays à l'autre par delà la barrière des langues, ce qui suppose des normes minimales de description. Enfin, la FIAB compte sur l'utilisation des possibilités immenses de l'ordinateur pour permettre un échange rapide des données catalographiques lisibles par machine, sans quoi le CBU demeurerait utopique. Dans un avenir plus ou moins rapproché, cependant, la plupart des bibliothèques autres que les grandes institutions gouvernementales et privées se contenteront de publier une bibliographie périodique pour signaler les publications de leur pays le plus tôt

possible après leur parution. Les grandes bibliothèques des pays industrialisés utilisent ou utiliseront bientôt des bandes magnétiques destinées à communiquer les notices lisibles par machine aux autres bibliothèques ou aux centres régionaux de catalogage.

Activités des commissions

Tout au long de la semaine, les nombreux comités et commissions de la FIAB tenaient leurs réunions privées ou publiques. En tant qu'observateurs, nous ne pouvions assister qu'aux réunions publiques et comme plusieurs d'entre elles se tenaient simultanément, nous nous sommes réparti la tâche d'assister à celles qui concernaient les activités de la BNQ, tout en respectant autant que possible les intérêts professionnels de chacun. Les séances privées regroupent les membres des comités spécialisés et permettent d'étudier les questions délicates qui nécessitent souvent des négociations serrées entre les grandes bibliothèques. La FIAB n'ayant aucune autorité sur les institutions membres, les délégués doivent en arriver à un consensus pour mettre en pratique les résolutions du Congrès. Pendant les séances publiques, les membres des comités privés présentent le résultat de leurs délibérations devant les participants et se soumettent à leurs questions. On y discute aussi de problèmes nouveaux qui sont présentés dans des communications nombreuses. Après discussion, il arrive qu'une question soit soumise à un comité existant ou qu'un contrat soit pré-

paré pour qu'une étude plus exhaustive soit entreprise.

Sujets d'intérêt pour la BNQ

La Commission de catalogage était certes celle qui présentait le plus d'intérêt pour notre groupe car on y discutait de la révision de l'ISBD (M) dont une nouvelle édition doit paraître incessamment. Celle-ci reflétera les modifications souhaitées par les membres du Groupe de Travail. Trois recommandations acceptées par la Commission feront l'objet de contrats de l'Unesco pour étude et rapport à un futur Congrès. La première concerne le catalogage à la source sur le modèle du programme «Cataloguing in publication» de la Library of Congress qui permettrait d'accélérer considérablement la recension des publications; la Bibliographie du Québec compte adopter un programme semblable au niveau de la production québécoise. Une deuxième recommandation demande l'étude d'une norme internationale pour le catalogage des non-livres; le rapport doit comporter une liste de ces documents ainsi que des définitions précises. Enfin, la commission, à la suggestion de Mme Honoré, propose une étude sur l'inclusion d'indicateurs de fonction et de niveau intellectuel dans la notice de base afin de faciliter le travail de sélection des documents.

La Commission sur la bibliographie avait comme principale préoccupation la détermination de critères d'inclusion et d'exclusion de certaines publications dans les bibliographies nationa-

les actuelles en vue d'en arriver à des normes internationales qui seraient respectées par toutes les bibliographies. Ces discussions auront certainement une grande influence sur la détermination du contenu de la Bibliographie du Québec, courante autant que rétrospective, et sur l'extension des catégories de documents soumises à la loi du dépôt légal. La Commission sur les publications officielles s'est penchée sur le problème du contrôle bibliographique de cette production abondante mais le plus souvent mal répertoriée, soit à cause d'une distribution restreinte soit à cause des nombreux changements à la liste administrative. L'utilisation de l'ISBD (M) devrait en améliorer le contrôle et la diffusion par la BNQ.

De son côté, la Commission sur les publications en série nous a apporté des nouvelles fort prometteuses au sujet de l'ISBD (S), norme internationale qui sera mise en vigueur dès le début de 1974. L'élément le plus positif était sans doute l'entente intervenue

entre l'ISDS (International Serials Data System) et le groupe de travail de la FIAB au sujet du titre-clé comme moyen d'identification unique de la publication en série. La Commission sur la mécanisation accueillait en plus des études sur l'automatisation, des communications sur le contrôle des ouvrages anciens. Ainsi nous avons appris que le Contrôle bibliographique universel s'étendait au domaine rétrospectif, ce qui apporte une justification nouvelle au projet de bibliographie rétrospective entrepris dans le cadre de la BNQ. Cette commission se préoccupe surtout de l'utilisation de l'ordinateur dans le contrôle bibliographique et collabore avec l'ISO (International Standards Organization) dans l'élaboration d'un format de communication international pour la transmission des données catalographiques.

Contacts sociaux

Les organisateurs du Congrès avaient réservé de nombreux moments de liberté aux participants et leur proposaient un programme compor-

tant des visites de bibliothèques à Grenoble et à Lyon, de même que des circuits touristiques centrés sur Chamonix, la Chartreuse, le Vercors, les Grands Cols, etc. Quelques réceptions très chaleureuses offertes par le maire de Grenoble, par le préfet et surtout par nos collègues français nous ont permis de constater l'intérêt constant que suscite le Québec à l'étranger. Nous avons particulièrement apprécié la curiosité manifestée par quelques collègues des nouvelles universités de Rouen et d'Orléans qui doivent répondre à de nombreuses questions sur leurs cousins du Canada français.

Pour conclure, nous pourrions affirmer que pendant ce Congrès, la FIAB était devenue le véritable centre de décision sur le plan mondial dans le domaine de la bibliothéconomie et que toutes les grandes bibliothèques étaient prêtes à d'importantes concessions pour en arriver à des normes internationales.

Guy Dionne.

LA BIBLIOGRAPHIE DU QUÉBEC ADOPTE L'ISBD

Leadership de la BNQ

La Bibliothèque nationale du Québec adoptait en janvier de la présente année, les principes de l'ISBDM (International Standard Bibliographic Description for Monographies). Emboîtant ainsi le pas sur les autres bibliothèques québécoises, la BNQ entrevoit de grandes possibilités. L'ISBD lui permet d'assumer pleinement son rôle de bibliothèque nationale et de collaborer à l'avancement de la science bibliothéconomique.

Sur le plan québécois elle entraîne nécessairement les autres bibliothèques importantes à appliquer les principes de l'ISBD, celles-ci étant dépendantes dans une large mesure pour leur traitement catalographique de leur bibliographie nationale.

Évolution de la bibliothéconomie

En outre, l'application de ce nouveau système facilite l'élaboration de son programme d'automatisation. Les bibliothécaires doivent en effet se plier aux impératifs du progrès et entrevoir la mécanisation future de leurs services respectifs.

Dans cette perspective, l'ISBD contribue à l'échange international des informations bibliographiques en uniformisant la forme et le contenu de la description bibliographique à son maximum.

Avantages de l'ISBD

Le Bureau de la bibliographie courante a inséré dans son numéro de janvier 1974, la traduction française du

texte de l'ISBD publié originellement par l'International Federation of Library Associations, ainsi que les normes qu'il s'est fixées en regard de l'application des principes laissés au libre choix de la centrale de catalogage. Cette façon de présenter les politiques établies facilitera sans doute l'approche des notices transcrites selon ces règles.

L'idée première de la description bibliographique internationale normalisée est de standardiser à l'échelle internationale l'information bibliographique afin de remédier aux nombreuses carences du système actuel.

Tendant primordialement à éliminer les problèmes de langue par l'emploi de signes de ponctuation fixes, l'ISBDM qui ne s'applique présente-

ment qu'aux monographies, repose essentiellement sur le principe de l'identification du volume avec sa description.

Une des principales conséquences de l'application du système donnera sûrement la possibilité de créer des banques de données à différents niveaux qu'ils soient provincial, national ou international. Un des résultats plus immédiats de ce procédé est de réduire considérablement le catalogue à

la source; ayant une notice vraiment très complète, les retours en arrière seront moins fréquents.

L'ISBD s'attache spécialement à la notice; il n'affecte en rien l'entrée ou les vedettes matières. De plus, les utilisateurs du format MARC ont souligné que l'automatisation en serait grandement facilitée. À long terme, il épargnera donc du temps et de l'argent.

Ainsi, ce système apportera une plus grande cohésion dans le milieu des bibliothèques grâce à ses propriétés d'uniformisation et d'échanges.

Conséquemment, il serait souhaitable que l'ISBDS (International standard bibliographic description for serials) suive la trace de l'ISBD et aboutisse à un résultat similaire.

*Équipe de la Bibliographie
du Québec.*

BILAN DU DÉPARTEMENT DE DOCUMENTATION CINÉMATOGRAPHIQUE

Service au public

Le Département de documentation cinématographique s'adresse à tous les cinéphiles, chercheurs et experts dans le domaine. Comme centre spécialisé, il a pour tâche spécifique d'acquiescer tous les documents relatifs au cinéma à travers le monde, tant au point de vue artistique que commercial. Depuis son ouverture officielle le 5 octobre 1970, il poursuit le même objectif: celui de servir le public. C'est la raison pour laquelle s'est greffé un service d'information qui achemine au demandeur, par la poste, tout renseignement sous forme de document photocopié.

Au cours des quelque trois ans d'existence, s'est effectué un travail énorme d'indexation et d'élaboration du système de dossier répertoriant chaque fait, même mineur, de l'activité cinématographique.

Les sujets les plus en demande

Les titres du cinéma québécois demeurent les sujets les plus consultés. Parmi ceux-ci, notons les films politiques tels: *On est au coton*; *Le mépris* n'aura qu'un temps; *l'Acadie*, *l'Acadie*; *La maudite galette*; *Un pays sans bon sens*; *Réjeanne Padovani*, etc.; soulignons des films à portée sociale tels: *Mon oncle Antoine*; *Le temps d'une chasse*; *Taureau*, etc.; enfin retenons les films de Jutra, Carle, Groulx, Ar-

cand, Lefebvre etc. Viennent ensuite les classiques du cinéma qu'ont tourné les célèbres metteurs en scène: Eisenstein, Renoir, Griffith, Flaherty, Bergman, Fellini, Kubrick et autres.

Un chercheur peut concentrer son étude sur un film spécifique ou sur plusieurs d'un même auteur. Une bibliographie provenant de livres, périodiques ou journaux lui est alors fournie.

L'intérêt pour les débuts du cinéma se poursuit inlassablement tandis que la sollicitation de renseignements sur les aspects techniques, à savoir: le montage, l'éclairage, la fabrication d'un scénario, la prise de vue, etc., se fait toujours pressante. De nombreuses demandes, notamment reçues par téléphone, concernant une filmographie, la date de production d'un film, celle de naissance d'un acteur, d'un réalisateur, le titre traduit d'une oeuvre, etc., affluent quotidiennement au Département de documentation cinématographique.

Clientèle

Le département accueille toute personne manifestant un intérêt pour l'art cinématographique. Les fiches d'inscription et de prêt, où apparaît la mention de la profession, indiquent que la clientèle se distribue, relativement à la fréquence de consultation, comme suit: étudiants des niveaux universitaires et collégial, professeurs de cinéma,

historiens ou écrivains, scénaristes, techniciens, journalistes, juristes en droit cinématographique, chercheurs, cinéphiles. Divers organismes recourent régulièrement à cette documentation unique par son importance; comptons notamment: la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, les Films Mutuels, Radio-Canada, l'Office national du film, la Cinémathèque québécoise... La nomenclature pourrait encore s'allonger en déclinant l'identité des groupes et visiteurs étrangers.

Organisation de la collection

Le Département de documentation cinématographique produit annuellement une moyenne de 40,000 fiches tirées du dépouillement de plus de 280 périodiques cinématographiques provenant de 45 pays; la Fédération internationale des archives du film de Bruxelles en dresse environ 8,000 autres extraites des analyses de 75 revues spécialisées et dont le service obtient, par abonnement, un jeu complet; enfin l'Office des communications sociales fait parvenir une moyenne de 500 informations d'une série intitulée «Films à écran» donnant un synopsis de chaque long métrage distribué au Québec. La documentation sur fiche dépasse maintenant les 110,000 unités.

La tâche se double d'une compilation de coupures de journaux, pam-



Département de documentation cinématographique.

Photo: Office du Film du Québec

phlets, brochures, photos et informations diverses imprimées ou manuscrites relative à chaque film sorti au Québec surtout depuis la création du département. Ces données contenues dans plus de 6,000 chemises sont classées en 5 subdivisions selon que les participants appartiennent au cinéma canadien ou international, que les sujets s'avèrent canadiens ou étrangers ou que les acteurs évoluent hors du circuit national.

Heureusement, grâce à la collaboration du Bureau de surveillance du cinéma du Québec, il a été possible d'inventorier toute la production du long métrage au Québec et de tous les films étrangers visionnés dans la pro-

vince. Une des attentions majeures du Département de documentation cinématographique consiste à indexer, sur fiches, toute la production mondiale du cinéma. Un nombre de 5,000 nouveaux titres s'ajoute chaque année. L'idéal serait de pouvoir, dans le meilleur avenir, emmagasiner toute l'information sur ordinateur. La recherche s'effectue sans cesse pour retracer également toute publication non cinématographique en langue française ou anglaise dont un numéro spécial est consacré à l'un des aspects de la cinématographie.

Livres

Un inventaire minutieux révèle que

la collection totalise maintenant quelque 10,000 volumes. Ce fonds s'avère considérable pour une bibliothèque spécialisée exclusivement en ouvrages cinématographiques. Il est à signaler qu'elle soutient avantageusement la comparaison avec plusieurs institutions analogues à travers le monde. Elle effectue pour se procurer les documents en langues française et anglaise, des recherches aussi exhaustives que possible; pour les références en langues étrangères, elle sollicite tous les nouveaux apports.

Périodiques

La section des périodiques rivalise d'intérêt avec celle des livres: la récep-



Scène tirée du film *Réjeanne Padovani* de Denys Arcand.

tion actuelle de 240 revues porte l'ensemble à 1,200 titres pour former un total de 30,000 numéros.

Le Département de documentation cinématographique distribue en nombre limité et gratuitement aux chercheurs, ses listes d'acquisitions. De 800 à 1,100 nouveaux titres s'ajoutent annuellement.

Microfilms

La Bibliothèque nationale du Québec a acheté sous forme de microfilms, la reproduction de périodiques sur le cinéma devenus rares ou introuvables en séries originales. Parmi ceux-ci, il faut mentionner le début de *American Cinematographer* couvrant les années 1921 à 1929; *The Biograph* 1914-1915 qui est un des premiers périodiques à rapporter les faits cinématographiques aux États-Unis; *Close-up* 1927-1930, en Grande-Bretagne, et *Experimental Cinema* 1930-1931 de Philadelphie.

Le Département de documentation cinématographique a fait microfilmer certains documents de grande valeur tels: *Panorama* 1919-1921 de Montréal, la première revue spécialisée au Québec, et dernièrement, un album de coupures et de photographies du film

The Storm appartenant à l'auteur. Cette production relate la vie des terroristes palestiniens.

Suivant la même politique, le Département de documentation cinématographique a acheté les microfilms du catalogue complet du British Film Institute, répertoriant 100,000 titres comprenant pour chacun des films, la distribution, un synopsis et une bibliographie. Il en a été ainsi pour celui du Canadian Film Institute renfermant 110,000 titres.

Enfin, en collaboration avec le Service de microphotographie, 30,000 dossiers du Centre de documentation, section cinéma de l'Office des Communications sociales, sont reproduits sur le même genre de soutien visuel, par la Bibliothèque nationale du Québec. Les thèses relatives au cinéma reçoivent le même traitement.

Tous ces microfilms, entreposés dans une microfilmthèque, sont disponibles pour consultation. Un lecteur imprimant en permet la lecture.

Enregistrement

La documentation ainsi constituée comprend des interviews de réalisateurs, d'acteurs, etc.; des bandes so-

nores de films québécois; des critiques de films, des documentaires spéciaux sur des thèmes cinématographiques, sur le tournage de courts ou longs métrages particuliers, etc. Exception faite de certaines acquisitions par dons, ces enregistrements sont réalisés par le Département de documentation cinématographique (hors des heures ouvrables) à partir notamment d'émissions de radio ou de télévision. Quoique embryonnaire, cette cueillette de témoignages est imprimée sur des dizaines de bobines magnétiques de 1,800 pieds chacune.

Diapositives et photographies

Le nombre et la variété de diapositives, en couleur et en noir et blanc, fixant les meilleures séquences de films, sont de nature à répondre aux attentes des chercheurs. Le visionnement pratique de plusieurs unités à la fois doit être amélioré incessamment.

La section des photographies s'avère quantitativement plus limitée. La cinémathèque québécoise se spécialise déjà dans l'acquisition de photos; elle en possède 90,000. De plus, ses classeurs recèlent plusieurs milliers d'affiches.

Disques et scénarios de films québécois

Un programme de développement est soumis afin d'enrichir cette documentation formée de longs jeux renfermant les bandes musicales de grands films canadiens et internationaux.

Également, le souci d'accroître constamment l'éventail de la documentation s'applique particulièrement aux productions québécoises dont l'acquisition des scénarios demeure une des priorités retenues par le département.

Dossiers de presse: communiqués

Divers organismes privés ou d'État tels: Paratel, Les Films Mutuels, l'ONF, etc., fournissent des communiqués ou

des ciné-fiches. Les distributeurs remettent aussi, sur demande écrite ou téléphonique formulée par le Département de documentation cinématographique, copies de leurs dossiers contenant les critiques de film rédigées dans la presse locale ou étrangère.

Coupages de journaux

Par don ou échange proviennent les coupures de 40 titres de journaux originant, par ordre d'importance, du Québec, du Canada, des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, etc. Le consulat français fournit gracieusement un apport très apprécié.

Le Bureau de Surveillance du ciné-

ma contribue largement à cette constitution de dossiers, tandis que l'Office des communications sociales envoie périodiquement des documents en langues autres que le français ou l'anglais.

Également les centres suivants: la Cinémathèque québécoise, le Canadian Film Institute, l'Ontario Film Institute et le Metropolitan Toronto Central Library demeurent des collaborateurs constants. Par l'intermédiaire du premier, s'ajoutent les coupures de la Pacific Cinémathèque Pacifique de Vancouver.

Enfin, des contacts établis récemment sont susceptibles d'assurer des

échanges réciproques avec l'Institut des Hautes Études cinématographiques de Paris, l'American Film Institute de Washington, le British Film Institute de Londres, la Biblioteca Centrala de Stat de Bucarest, le Svenska Film Institutet de Stockholm et quelques autres.

Fier de sa collection, l'une des plus riches au monde, le Département de documentation cinématographique aspire à conserver son leadership dans le domaine, non seulement au Québec mais également en Amérique et à l'étranger pour le plus grand bénéfice des véritables cinéphiles et chercheurs.

Pierre Allard.

ACQUISITIONS RÉCENTES

Le rôle premier de la Bibliothèque nationale du Québec est de posséder et conserver tous les laurentiana, c'est-à-dire tous les imprimés se rapportant à notre histoire nationale. L'imprimé est toujours l'expression des besoins et des préoccupations d'un individu, d'un groupe, d'une société. Les laurentiana se doivent donc d'occuper les rayons de notre institution à la fois comme témoins du passé et garants de l'avenir. Car nul ne sait ce que demain, le Québécois ou le chercheur étranger désirera connaître de notre histoire.

C'est pourquoi, la BNQ ne ménage aucun effort pour récupérer les pièces qui font partie du patrimoine culturel québécois. Récemment, soit le 31 mai dernier, le Service des acquisitions a récupéré à l'Encan des livres de Montréal, trois documents très importants et très rares. Selon le catalogue de vente (numéro 48), ces biens auraient appartenu autrefois à Pierre-Édouard Leclère (1798-1866), notaire, journaliste, financier et chef de police de Montréal durant la rébellion de 1837-38. Ils datent tous trois de l'automne

1837: période agitée pendant laquelle les Patriotes, sous l'autorité morale de Louis-Joseph Papineau, aspirent à l'indépendance du Bas-Canada.

Ces trois papiers sont en fait des feuilles volantes (broadside) destinées à être affichées:

— le premier texte, diffusé par les Fils de la liberté, s'intitule *Address of the «Sons of Liberty», of Montreal, to the young men of the North American colonies . . .* (Montréal, 4 octobre 1837, 4 colonnes, 36 x 28 cm). Il est rédigé en anglais par 44 signataires qui dénoncent «the present degraded position of our country»: injustices, corruption, despotisme . . . sont dûs selon eux, au lien colonial. Ils désirent que le Bas-Canada assume son rang parmi les «Independant Sovereignities of America» et possède un système de gouvernement démocratique basé sur le principe électif, un exécutif responsable et le contrôle des revenus par une Assemblée législative élue. On trouve ci-contre un extrait de leurs demandes.

dark bondage to the splendour of light and freedom.

WHEREFORE, we the Officers and Managing Committee of the Association of the «Sons of Liberty» in Montreal, in our own names, and on behalf of those whom we represent, pledge ourselves to our abused country, and to each other, that we will devote all our energies, and be prepared to act as circumstances may demand, in order to procure for this Province a reformed system of government, based upon the Elective principle; a responsible Executive; the control by the Representative branch of the Legislature, of all public revenues, from whatever source derived; the repeal of all Laws and Charters passed by foreign authority, encroaching upon the rights of the people and their Representatives, especially those relating to the propriety and tenures of land, whether belonging to the public or to individuals; an improved system of selling public lands, whereby those who wish to become actual settlers thereon may be able to do so at a small expense; the abolition of pluralities and irresponsibility of office, and an equality, before the law, for all classes, without distinction of ORIGIN, LANGUAGE or RELIGION; and depending on God, and strong in our right, we hereby invite the YOUNG MEN of these Provinces to form Associations in their several localities, for the attainment of good, cheap, responsible Government, and for the security, defence and extension of our common liberties.

Extrait d'un texte des Fils de la liberté.

Photo: Jacques King, BNQ

4,000 Dollars REWARD!



PROVINCE OF
LOWER CANADA. } **GOSFORD.**

By His Excellency the Right Honorable Archibald Earl of Gosford, Baron Worthingham of Beccles, in the County of Suffolk, Captain General and Governor in Chief in and over the Provinces of Upper and Lower Canada, Vice Admiral of the same, and one of Her Majesty's Most Honorable Privy Council, &c. &c. &c.

A Proclamation.

WHEREAS by Information upon oath it appears that

Louis Joseph Papineau,

of the city of Montreal, Esquire, is charged with the crime of High Treason. And whereas the said Louis Joseph Papineau has withdrawn himself from his usual place of resort, and there is reason to believe he has fled from justice; and whereas it is expedient and necessary for the due administration of justice and for the security of Her Majesty's Government in this Province, that so great an offence should not escape unpunished. Now therefore know ye, that I the said Archibald Earl of Gosford, by the advice of Her Majesty's Executive Council of this Province, have thought fit to issue this Proclamation, and I do hereby require and command all Her Majesty's loving subjects in this Province to discover, take and apprehend the said Louis Joseph Papineau, wherever he may be found therein, and carry him before a Justice assigned to keep the Peace or Chief Magistrate in either of the cities of Quebec or Montreal, aforesaid. And for the encouragement of all persons to be diligent in endeavouring to discover and apprehend the said Louis Joseph Papineau, and who shall bring him before such Justice assigned to keep the peace or Magistrate aforesaid, I do hereby offer

A REWARD OF

One Thousand Pounds,

Current money of this Province, to whomsoever shall so apprehend the said Louis Joseph Papineau, and deliver him up to justice.

Given under my Hand and Seal at Arms, at the Castle of Saint Louis, in the City of Quebec, the first day of December, in the year of Our Lord, one thousand eight hundred and thirty-seven, and in the first year of Her Majesty's Reign.

By His Excellency's Command,

D. DALY,
Secy. of the Province.

Printed by JOHN CHAPMAN, at the Queen's most Excellent Majesty's

4,000 Piastres de Recompense!



Province du
Bas-Canada. } **GOSFORD.**

Par son Excellence le Très-Honorable ARCHIBALD, COMTE DE GOSFORD, Baron Worthingham de Beccles, au Comté de Suffolk, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et pour les Provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada, Vice-Amiral d'icelles, et Conseiller de Sa Majesté en son Très-Honorable Conseil privé, &c. &c. &c.

PROCLAMATION.

ATTENDU que, par information sous serment, il appert que

LOUIS JOSEPH PAPINEAU,

de la cité de Montréal, Ecuyer, est accusé du crime de Haute Trahison: Et attendu que le dit Louis Joseph Papineau s'est retiré du lieu de sa résidence ordinaire, et qu'il y a raison de croire qu'il a fui la justice; et attendu qu'il est expédient et nécessaire à la due administration de la justice et à la sécurité du Gouvernement de Sa Majesté, en cette Province, qu'un si grand crime ne reste pas impuni. A ces causes, sachez que je, le dit Archibald Comte de Gosford, de l'avis du Conseil Exécutif de Sa Majesté pour cette Province, ai jugé à propos de faire sortir cette Proclamation, et par icelle je requiers tous sujets affectionnés de Sa Majesté en cette Province, et leur commande de découvrir, prendre et appréhender le dit Louis Joseph Papineau, en quelque lieu qu'il se trouve en icelle, et de l'amener devant un juge désigné pour conserver la paix, ou Magistrat Principal, dans l'une ou l'autre des cités de Québec ou de Montréal susdit; Et pour encourager toutes personnes à être diligentes à s'efforcer de découvrir et d'appréhender le dit Louis Joseph Papineau, et à l'amener devant tel Juge désigné pour conserver la Paix ou Magistrat comme susdit, j'offre par les présentes une

**RECOMPENSE DE
MILLE LIVRES,**

du cours de cette Province, à quiconque appréhendera ainsi le dit Louis Joseph Papineau et le livrera entre les mains de la Justice.

Donné sous mon Seing et le Sceau des mes Armes, au Château St. Louis, dans la cité de Québec, le premier jour de Décembre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent trente sept, et dans la première année du règne de Sa Majesté.

Par Ordre de Son Excellence,

(Signe,) **D. DALY,**
Secrétaire de la Province.

Imprimé par JOHN CHARLTON FISHER, à Québec, Imprimeur de Sa Majesté.

Proclamation pour l'arrestation de Louis-Joseph Papineau.

Photo: Jacques King, BNO

— le second écrit émane de Gosford, gouverneur en chef du Bas-Canada de 1835 à 1838, mais il est publié en français par S. Walcot, secrétaire civil. L'en-tête commence comme suit: *En conséquence des faux rapports qui ont été disséminés à mauvais dessein au sujet de la prise du village Saint-Charles, et la défaite des rebelles par les troupes de la Reine, le Samedi, 25 novembre, 1837, il a plu au Gouverneur en Chef d'autoriser la publication du rapport authentique et offi-*

ciel qui suit... (s. 1., 1837, 29 x 23 cm.). Il s'agit donc de la version gouvernementale des événements tragiques de la rébellion de 1837 à Saint-Charles: on rapporte environ 152 morts et au-delà de 300 blessés du côté des Patriotes tandis que le 66e régiment des Royaux, dirigé par le lieutenant-colonel Wetherall, le major Ward et le capitaine Glasgow, subit 3 morts et 18 blessés.

— quant au troisième document, de loin le plus important, il est égale-

ment édicté par Gosford; la proclamation du gouverneur pour l'arrestation de Louis-Joseph Papineau est constituée d'un texte anglais à gauche et d'un autre français à droite (grandeur 46x58 cm). La reproduction photographique de l'affiche livre, dans sa présentation conforme à l'original, la teneur intégrale de l'ordonnance.

Yvon-André Lacroix.

LES ANCIENS LAURENTIANA AUX ENCHÈRES:

L'article intitulé «*Où sont donc les anciens laurentiana?*», paru dans le bulletin de juin 1973 (vol. 7, no 2) a permis à la Bibliothèque nationale du Québec de récupérer des anciens laurentiana, et nous nous en réjouissons. D'autre part, bien que l'auteur n'impliquait nullement les bibliothèques du Québec en dénonçant une surenchère à outrance, le Dr Michel Thériault, chef du Service des acquisitions à la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, a cru opportun d'apporter certaines précisions concernant les ententes qui existent dans ce domaine.

Il est contraire à la politique du Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec de reproduire les lettres reçues; cependant à cause de l'intérêt que suscite la lettre du Dr Thériault,

nous en publions les passages les plus significatifs:

«Il existe un «gentlemen's agreement» verbal entre différentes bibliothèques du Québec (ou plus justement: entre différents bibliothécaires responsables des achats aux enchères) et leurs agents, s'il y a lieu, par lequel nous nous entendons entre nous pour éviter la concurrence à l'intérieur du Québec.»

«D'autre part, et ceci est d'une importance capitale, à cet accord participent également depuis quelques mois au moins trois des très importantes bibliothèques ontariennes et au moins une bibliothèque de l'Ouest. Il est probable que d'ici peu, quelques importantes bibliothèques de la Nouvelle-Angleterre puissent être

convaincues de participer à ce petit GATT bibliothéconomique.»

«Je crois qu'il est grand temps que la loi donne un droit de préemption à la Bibliothèque nationale du Québec, mais je crois qu'un mécanisme de consultation rapide (téléphone ou télex) entre les bibliothèques devrait être utilisé afin que cette loi puisse être appliquée et que, d'autre part, des cas d'exception puissent être prévus et respectés.»

Merci, monsieur Thériault, pour cet esprit de collaboration que vous manifestez et pour les renseignements que vous donnez aux collègues de la profession.

Louise Marchand.

INVITATION

Ne jetez pas vos vieux livres! La Bibliothèque nationale du Québec est peut-être à la recherche des vieux LAURENTIANA que vous désirez élarguer des rayons de votre bibliothèque.

Le terme LAURENTIANA s'applique à toutes les publications qui ont été éditées au Québec, quelle qu'en soit la langue, et aux ouvrages parus

à l'étranger s'ils sont relatifs au Québec. Il s'agit aussi bien de livres que de brochures, manuels, documents officiels, périodiques.

La BNQ compte parmi son personnel du Service des acquisitions un bibliothécaire itinérant dont la tâche consiste précisément à rencontrer tous les clients éventuels, à inventorier et éva-

luer, s'il y a lieu, votre ou vos collections, à répondre à toutes vos questions et à vous expliquer toutes nos modalités d'acquisition. Vous pouvez contacter ce bibliothécaire itinérant, Yvon-André Lacroix, en lui téléphonant à (514) 873-5666 ou en lui écrivant.

Aidez-nous à sauvegarder notre patrimoine culturel.

LES SERVICES PUBLICS À L'ANNEXE AEGIDIUS-FAUTEUX

L'annexe Aegidius-Fauteux ne s'avère aucunement une institution autonome ou concurrentielle mais constitue un prolongement de l'édifice central. Son logement dans l'ancienne bibliothèque juive, situé à l'angle de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Mont-Royal, se motive par l'acquisition de cette construction pour palier à l'insuffisance des locaux.

Les services publics sont assurés aux heures régulières d'ouverture de l'annexe. Des bibliothécaires professionnels sont à la disposition des lec-

teurs pour leur indiquer la façon d'utiliser les ouvrages de référence ou les initier à l'usage des catalogues. Ils fournissent également des informations sur les différents services et départements de la Bibliothèque nationale du Québec et transmettent des renseignements par téléphone et par correspondance.

Service d'orientation du lecteur

L'information offerte provient spécifiquement des périodiques-journaux

et revues — comptant, pour chacune des catégories, 1,800 et 4,200 titres respectivement, des publications officielles totalisant 60,000 unités, des microfilms atteignant 9,000 bobines et des «documents fugitifs».

La salle de travail contient les principaux ouvrages bibliographiques et les répertoires directement mis à la disposition des usagers. Les instruments de recherche se rapportant aux périodiques et publications officielles sont compris dans cette collection de volumes de consultation.

Catalogues

En plus d'un catalogue systématique conçu spécialement pour les périodiques, les chercheurs peuvent consulter un catalogue général où le rangement des fiches est effectué selon l'ordre alphabétique (auteurs-titres). Quant aux «cahiers d'inventaire», ils reflètent l'état de la collection des périodiques et des publications en série. Enfin, un catalogue chronologique du *laurentiana* met en relief les publications québécoises.

Salle des microfilms

Certaines publications n'étant disponibles que sous forme de microfilms ou de microfiches, une salle est équipée de plusieurs appareils facilitant la lecture de ces documents. De plus, un lecteur-imprimant permet de tirer les photocopies du texte désiré.

Cette collection s'accroît à un rythme accéléré. Pour ce faire, la BNQ procède de trois façons: par achats de séries importantes, par abonnements réguliers aux principaux journaux tels que *La Presse*, *Le Devoir*, *The Montreal Star*, *The Gazette*, etc., par production du Service de microphotographie de l'institution.

Collection des périodiques

Depuis l'application du dépôt légal, la bibliothèque reçoit tous les périodiques publiés au Québec; elle acquiert également ceux de langue française concernant le secteur des sciences humaines.

Les journaux conservés sous leur forme originale peuvent exceptionnellement être consultés.

Collection des publications officielles

Par cette définition, on entend les publications parlementaires ou ministérielles. La collection particulièrement riche de ce secteur comprend les publications pré-confédératives (1821-

1867) c'est-à-dire les textes légaux du Bas-Canada et de la Province du Canada, les ouvrages officiels du gouvernement québécois (1867 à nos jours) et les parutions des organismes paragouvernementaux tels: la Société générale de Financement, la Caisse des dépôts et placements du Québec, l'Hydro-Québec, etc. Depuis la création de la BNQ, cette documentation spécifique s'avère assez complète.

Des publications du gouvernement canadien et des Sociétés de la Couronne, la BNQ retient celles relatives au *laurentiana* ou aux sciences humaines.

Collection des «documents fugitifs»

Les documents ainsi identifiés sont tous ceux qui ne sont pas soumis au dépôt légal et qui, par conséquent, ne reçoivent pas un numéro de classification de ce service.

Cette catégorie comprend, de façon non exhaustive, les imprimés suivants:

- prospectus, catalogues, rapports d'associations;
- annuaires, bulletins, listes d'étudiants, publications diverses des maisons d'enseignement du Québec, à tous les niveaux;
- tous les papiers qui, au jugement

du responsable du bureau du dépôt légal auront été considérés comme «documents fugitifs», selon les critères de la normalisation internationale des statistiques de l'édition des livres et des périodiques, publiés par l'Unesco.

Ces imprimés sont conservés parce qu'ils sont des *laurentiana* témoignant d'une pensée et d'une époque.

Les usagers

Les usagers proviennent surtout du milieu de l'enseignement: professeurs et étudiants des niveaux universitaire et collégial; ajoutons cependant, que se joignent à eux, des journalistes, des écrivains, des bibliothécaires, des représentants de maisons d'éditions ou d'agences de périodiques et des membres de divers organismes.

Conclusion

En raison de son rôle de conservation, la BNQ ne fait pas de prêt à l'extérieur bien que certains ouvrages peuvent être obtenus par l'intermédiaire des prêts entre bibliothèques. Les documents doivent être consultés sur place, dans la salle de travail de l'annexe. Les collections mentionnées sont à rayons fermés, exception faite, comme indiqué précédemment, des



Comptoir du Service du prêt.

Photo: Jacques King, BNQ

usuels. Les lecteurs peuvent cependant se prévaloir d'un appareil photocopieur mis à leur disposition.

La préoccupation principale des membres du personnel est évidemment de satisfaire aux exigences des usagers en les orientant dans leurs recherches et en leur facilitant l'accès aux sources. L'annexe a donc un rôle considérable à jouer auprès de la collectivité, celui de mettre en valeur une partie importante du patrimoine québécois; nos statistiques de fréquentation prouvent qu'elle est connue et que ses collections sont de plus en plus utilisées¹.

Yvette Trépanier.

¹ Dans cet article, l'attention des lecteurs a été attirée sur l'importance des services publics à l'annexe Aegidius-Fauteux, mais il serait bon de préciser que l'annexe comprend également le Département des cartes et plans ainsi que celui des manuscrits et des documents spéciaux. Dans ces deux sections, on offre également des services publics mais à des horaires différents étant donné le caractère particulier de ces collections.



Salle de lecture de microfilm.

Photo: Office du Film du Québec

UNE NOUVELLE RELIURE D'ART

Les implications d'un concept

Pour la plupart d'entre nous, la reliure d'art évoque l'image d'une belle reliure plein cuir, avec travail au fer et dorures. En fait, cette visualisation recouvre deux notions étroitement liées dont, trop souvent, seule la première est clairement perçue. Il s'agit du travail de l'artisan, qui met toute son habileté à réaliser une pièce unique, à la beauté aussi parfaite que possible. Mais pour parvenir à une réussite dépassant les bornes d'une technique totalement maîtrisée, il faut y ajouter l'effort de la créativité artistique. Vue sous cet angle, l'adresse du relieur, loin d'être une fin en soi, devient le moyen qui lui permettra d'exprimer son pouvoir créateur.

Adaptation des formes classiques

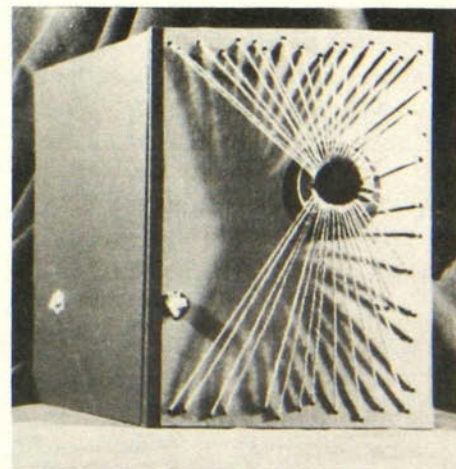
En ce sens, l'exposition qui s'est

tenue en octobre dernier dans la salle de lecture de la Bibliothèque nationale du Québec réunissait, en plus d'encres très intéressantes, une magnifique collection de reliures d'art exécutées, tout comme les encres, par M. Gabriel Rivard.

Audacieuses adaptations de la tradition, créations marquées au signe de leur temps, toutes font appel à l'imagination, au mouvement, à la fantaisie et certaines sont véritablement merveilleuses. Pourtant, bien peu correspondent aux critères physiques habi-



Présentation au motif moiré. Jacques King, BNQ



Reliure au soleil de cordes. Jacques King, BNQ

tuels de la reliure d'art: presque toutes sont des reliures emboîtées sur les volumes et la plupart sont revêtues de bougran ou de toile.

L'esprit d'indépendance signifié par ces choix se retrouve à tous les niveaux de la création: conception idéologique, réalisation physique, signification symbolique. Même les reliures les plus directement adaptées de la technique conventionnelle font preuve d'originalité. Par exemple, la demi-reliure à coins devient, une fois interprétée librement, cette présentation au motif moiré recouvrant une plaque collée sur la page de garde et qui vient s'encadrer dans une «fenêtre» taillée à ses dimensions dans la couverture. À l'endos, on retrouve le même motif mais collé cette fois sur une place soulevée sous le bougran. (voir l'illustration). Une autre, également très classique d'apparence, offre la singularité d'avoir les cartons de ses deux plats coupés verticalement par la moitié. Réunie par le bougran et les pages de garde, la reliure possède ainsi une certaine flexibilité.

Rigide par définition, elle devient souple dans les faits. Bien que dans un domaine artistique différent, l'idée directrice de cette réalisation présente des analogies avec le principe des fameuses montres molles de Dali.

De nouvelles dimensions

D'importantes nouveautés sont nées de l'exploitation de plus en plus hardie des perspectives découvertes en soulevant ou creusant la couverture du volume. La «fenêtre», généra-

lement entourée d'un cadre, se révèle particulièrement riche de possibilités. Par exemple l'une de ces reliures spécifiques contient des confettis en carton mince placés sous un mica légèrement soulevé grâce au cadre. En manipulant le volume, on les fait bouger, créant ainsi un véritable jeu. Dans d'autres cas, des encres ravissantes, rendues visibles par les ajours similaires, ont été peintes sur les pages de garde, intégrant tout à fait celles-ci à l'ornementation du volume.

Après avoir réalisé la reliure-jeu et la reliure-tableau, Gabriel Rivard a sorti le livre de sa condition physique d'objet à surface plane en faisant également de la reliure une sculpture. Une production parfaitement ordinaire dans son ensemble, mais à la surface de laquelle jaillit un demi-cylindre parfaitement moulé sous le bougran en constitue la meilleure illustration.

L'ensemble des transformations subies dans la présentation du volume au cours de ce cheminement vers un renouvellement de l'art de la reliure trouve sa synthèse dans la magnifique reliure au soleil de cordes. (voir l'illustration). Au coeur de l'astre se trouve une petite encre peinte sur la page de garde. Le cadre, fortement soulevé et élargi, sert de point de jaillissement aux cordes qui vont s'étaler en rayons sur la couverture, lui donnant du relief.

Témoignages de notre époque

En sortant des sentiers battus, en passant outre aux notions classiques sur la reliure d'art, ces oeuvres gagnent leurs lettres de noblesse: elles

portent témoignage de notre époque.

À l'âge de l'éphémère, dans la civilisation du «tout à jeter», les matériaux mis en vedette font partie de la gamme courante en reliure: carton et carton gaufré, colle, bougran et toile, cordes et vieux papier journal, encre de chine... L'idée de la durée a été partiellement écartée au profit de l'ingéniosité. Souplesse et mouvement en constituent les mots d'ordre.

De plus, bien des idées écloses et appliquées à diverses périodes du siècle dans le monde des arts s'y reflètent. On y rencontre le désir du futuriste Balla de produire des objets usuels qui soient des oeuvres d'art. Les cubistes introduisirent les premiers des pièces de papier dans leurs toiles. Mais l'utilisation de vieux journal comme élément décoratif dans quelques reliures se rapproche davantage de certains aspects des théories contemporaines appliquées par Hains, de la Villeglé et Dufrêne. De même, l'emploi similaire de la corde rappelle les oeuvres de Cristo, constituées en partie par les cordes, ficelles, noeuds et boucles dont il les enveloppe littéralement.

Manifestations de la liberté de la forme et de l'idée créatrice, les reliures de Gabriel Rivard expriment la vie d'aujourd'hui. Elles offrent à un art immobilisé par une tradition de pensée vieille de quelques siècles la chance d'un regain de vie. En fait, elles constituent les premières et très brillantes manifestations de la nouvelle reliure d'art.

Michèle Ouellette.

LA RÉGION DE MONTRÉAL DANS LA DOCUMENTATION CARTOGRAPHIQUE²

Introduction

La valeur des documents cartographiques tient habituellement à leur précision; que la connaissance d'un espace géographique soit à parfaire, ou encore que celui-ci subisse des transformations, il n'en demeure pas moins

que le document cartographique, au moment de sa confection, est l'expression la plus fidèle possible du milieu naturel où ses occupants évoluent.

Avec les documents cartographiques, il est donc possible de voyager

dans l'espace et aussi d'y pénétrer dans le temps. Prenons donc la région de Montréal comme exemple, et à cet effet, examinons des pièces aussi différentes les unes des autres qu'une carte de la Nouvelle-France du Sieur

de Champlain, et qu'une photographie spatiale du satellite ERTS-1.

La région de Montréal au temps de la Nouvelle-France

L'exploration du Québec, se fait d'abord par la voie des eaux, d'où l'importance que l'on attache dès le début, à la connaissance du réseau hydrographique navigable. En 1612, Samuel de Champlain dresse une carte remarquable pour ce temps; d'après ses observations personnelles et d'après des renseignements recueillis des Indiens, il fera remonter, sur cette carte, la source du Saint-Laurent aussi loin qu'un «grand lac contenant 300 lieux de long» en amont d'un «sault de au» (les Chutes Niagara). En ce qui concerne plus spécialement la région de Montréal, la configuration même de l'île est très imprécise, et rien ne laisse soupçonner non plus l'existence de l'île Jésus; le parcours du fleuve est cependant assez défini pour qu'on y reconnaisse le Bassin de Laprairie, les Rapides de Lachine («grand sault»), et le Lac Saint-Louis. Cette carte fait donc état, pour la région de Montréal, d'une connaissance partielle, mais relativement précise de la voie fluviale; soulignons que Québec n'était fondée que depuis quatre ans et que toute cette étendue n'était encore habitée qu'exclusivement par les Indiens.

L'occupation du territoire de la région de Montréal par les colons français sera rapide, surtout à partir de 1642, date de la fondation de Montréal. Avant même la fin du siècle, les

principaux noms de lieux encore utilisés aujourd'hui auront été donnés; une carte imprimée à Paris chez Nicolas de Fer en 1695 nous fait découvrir Contrecoeur, Verchères, Boucherville, Longueuil, l'île Ste-Hélène, Château-guay, et autres; Montréal, cependant, est alors Ville-Marie, tout comme l'île des Soeurs, Laprairie et les Rapides de Lachine qui sont respectivement l'île St-Pol, la Prairie de la Madeleine, et le Saut St-Louis; quant à l'île Jésus, on sait qu'elle existe, même si ses limites exactes ne semblent pas connues. La connaissance de la région de Montréal se limite donc principalement, à cette époque, aux terres qui longent le Saint-Laurent, et qui sont les premières à être défrichées.

Si l'on examine maintenant une carte de Nicolas Bellin conçue vers la fin du régime français, on observe que la configuration de l'île de Montréal, de l'île Jésus, et, en général, de toute la périphérie est passablement correcte. Certains détails nouveaux ne sont pas sans intérêt: le lac Saint-Pierre, par exemple, sur l'île de Montréal, dont il n'existe plus aucune trace aujourd'hui; la présence d'une nappe d'eau à cet endroit de l'île aura pourtant une influence sur le développement ultérieur de l'agglomération. Le canal de Lachine, d'abord, dont l'entreprise initiale remonte à 1701, fut sans doute facilité et réalisé plus rapidement grâce à la présence de ce réservoir naturel qui réduisait la distance à excaver de près de la moitié. Un peu plus tard, lorsque le surcreusement du canal aura entraîné l'assèchement du lac, cette grande étendue libre fera place

à la plus importante cour de triage de chemin de fer de l'île de Montréal, la cour Turcot. Abandonnée par la suite, elle fera place, de nos jours, à l'un des carrefours routiers les plus importants du Québec, au coeur duquel on trouve l'échangeur Turcot.

Ces digressions sur des cartes du temps de la Nouvelle-France ne sont que quelques exemples d'utilisation des relevés anciens. Les documents moins anciens ont aussi des caractéristiques qui les rendent intéressants pour la recherche historique: les cartes topographiques en série en sont un exemple.

Les cartes topographiques canadiennes

À partir de 1842, année de la fondation de la prestigieuse Commission géologique du Canada, le besoin se fit sentir de compter sur des cartes uniformes et compatibles les unes avec les autres. Mais ce n'est qu'en 1905, et très discrètement d'ailleurs, que le Ministère de la Défense nationale (Department of Milicia and Defence) commence à produire, pour des fins militaires, les premières cartes topographiques en série, à peu près telles que nous les connaissons aujourd'hui; les premières, relatives à la région de Montréal, seront publiées en 1909. Un des avantages des publications en série est de permettre la mise à jour, selon les besoins, d'une feuille individuelle de la série sans devoir modifier nécessairement les autres; il devient donc possible de consulter, pour



² Bibliographie des documents cartographiques commentés et illustrés

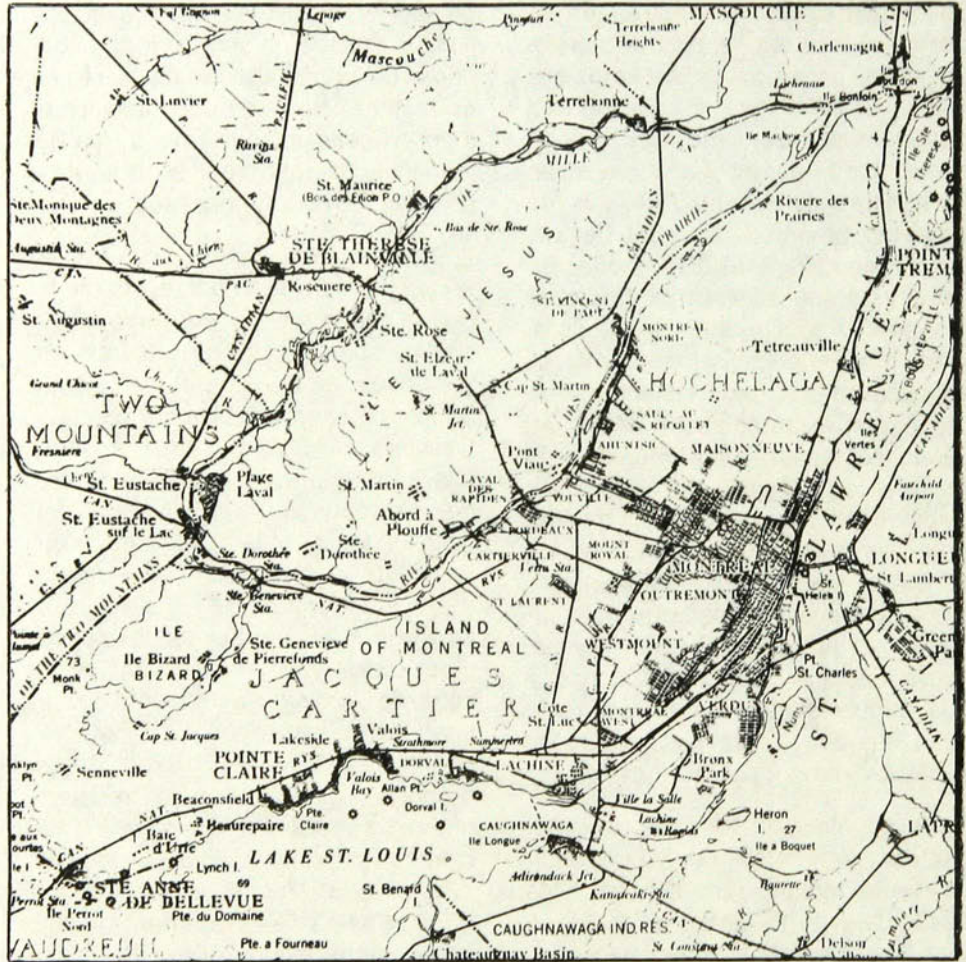
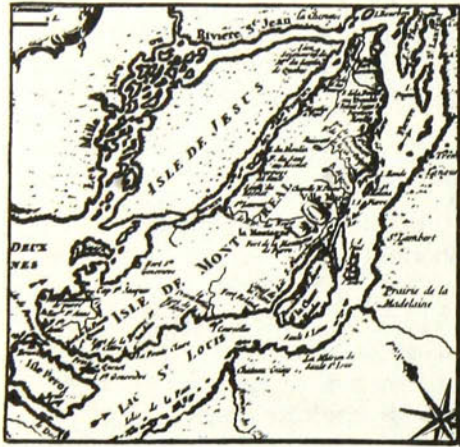
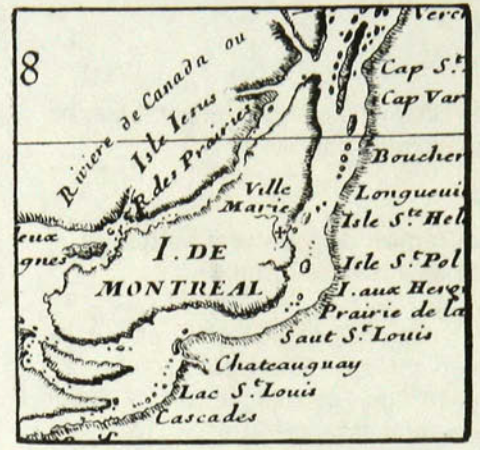
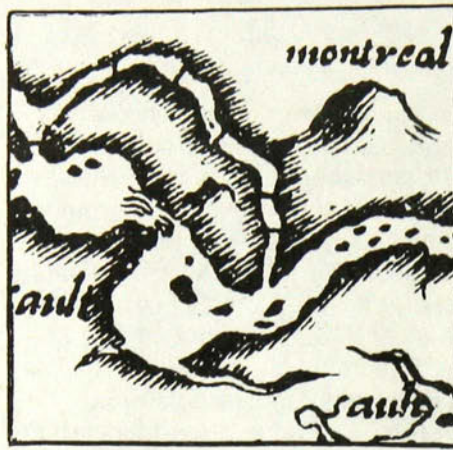
1. Champlain, Samuel de, 1567-1635. *Carte géographique de La Nouvelle France faite par le Sieur de Champlain Saint Tongois capitaine ordinaire pour le Roy en la marine, fait le 1612*. Facsimilé d'une carte publiée dans *Les Voyages du sieur de Champlain Xaintongois...* À Paris, chez Jean Berjon, 1613.

2. Fer, Nicolas de, 1646-1720. *La grande rivière de Canada appelée par les Européens de St. Laurens*. À Paris, chez N. de Fer. ca. 1695.

3. Bellin, Jacques Nicolas, 1703-1772. *L'isle de Montréal et ses environs*, dans *Le petit atlas maritime*. Paris, 1764, vol. 1, no 11.

4. Canada. Department of National Defence. Geographical Section. *Canada*. 1:253,440. Cartes en série selon le système national de référence cartographique; feuille 31 H, Montréal, éd. de 1940.

5. États-Unis. National Aeronautics and Space Administration. *Earth Resources Technology Satellite*, 1. Photographie no E 1044-15170-8.



a) Carte géographique de La Nouvelle France faite par le Sieur de Champlain.

b) La grande rivière de Canada.

c) L'isle de Montréal et ses environs.

d) Carte en série.

e) Photographie spatiale.



les territoires les plus développés, un plus grand nombre d'éditions de la même carte: ainsi, pour la seule région de Montréal, les cartes topographiques à l'échelle de 1:50,000 en sont à leur sixième édition, comparativement à la deuxième ou à la troisième impression pour les autres endroits couverts par cette série.

Ces documents, plusieurs le savent, peuvent être mis à jour plus rapidement qu'autrefois grâce à l'utilisation de la photographie aérienne. Ce moyen fournit une surabondance d'informations que n'importe quel chercheur peut y puiser, surtout s'il a été initié à certaines clés d'interprétation pertinente; pour plusieurs intéressés, ces relevés cartographiques présentent autant d'intérêt, sinon plus, que les cartes traditionnelles. Cependant, il faut un grand nombre de photographies pour couvrir des régions relativement restreintes, ce qui signifie des coûts plus importants pour atteindre aux résultats désirés; ajoutons aussi que la prise des photographies aériennes s'avère une entreprise toujours délicate et parfois difficile: à cause des conditions atmosphériques, par exemple, certaines de nos

régions ne peuvent être couvertes que durant quelques jours par année. Une des solutions, qui est l'enregistrement automatique et régulier des vues terrestres, et à une altitude beaucoup élevée, eut été irréalisable il y a quelques années à peine; et pourtant, c'est aujourd'hui, grâce au satellite artificiel, chose faite.

Les photographies spatiales

Depuis le 23 juillet 1972, une partie de l'espace québécois est photographié à tous les matins, vers 9 heures, par le satellite ERTS-1 (ERTS signifie Earth Resources Technology Satellite). Malgré l'ennuagement fréquent de certaines de nos régions, nous possédons maintenant pour chacune d'elles, au moins quelques images d'une grande qualité et d'une étonnante précision.

En ce qui concerne l'arrondissement métropolitain, les photographies obtenues à différents moments de l'année, permettent de distinguer une foule de détails: accidents du relief, type de couvert végétal, répartition et état de la fonte des neiges, qualité des eaux, limite des zones urbanisées, etc. On est donc en train de constituer, de

cette façon, une réserve documentaire inégalée tant pour les chercheurs d'aujourd'hui que pour ceux de demain.

Conclusion

La documentation cartographique fait le point des notions que les hommes ont de leur environnement géographique; de simple support passif de la connaissance d'une région qu'elle était, elle devient maintenant un des moyens pour faciliter l'assimilation de notre milieu. Loin de tomber en désuétude avec le temps, elle se révèle l'une des sources informatives importantes que les chercheurs se doivent de consulter. Consciente de la valeur toujours actuelle et même croissante de ces publications spécifiques, la Bibliothèque nationale du Québec se prépare, par son Département des Cartes et plans, à assumer ses responsabilités notamment en se fixant comme une des priorités la préparation de la bibliographie rétrospective de cette forme d'imprimés concernant le Québec, et surtout la mise en marche de la bibliographie courante de la documentation cartographique.

Pierre Lépine.

FORMATION DU COMITÉ CONSULTATIF

En mars 1973 se terminait le mandat du premier Comité consultatif de la Bibliothèque nationale du Québec. Un nouveau Comité, muni du même mandat, soit de «conseiller le Ministre sur toute question relative à la Bibliothèque nationale»... (loi, art. 4), a, par la suite, été formé et les membres désignés par le Ministère sont les suivants:

Monsieur J.Z.-Léon Patenaude
Représentant du Conseil supérieur du livre

Président du Comité

Monsieur Hugues Poulin
Représentant des usagers

Vice-président du Comité

Monsieur Roland Auger
Conservateur en chef par intérim
Secrétaire d'office du Comité

Monsieur Yves Roberge
Représentant du Ministre des
Affaires culturelles

Monsieur Michel Thériault
Représentant de la Corporation des
bibliothécaires professionnels du
Québec

Monsieur Daniel Reicher et
le Dr R.A. Farley
Représentants de la Conférence
des Recteurs et des Principaux
des universités du Québec

Madame Thérèse Belzile-Saint-Amour
Représentant des usagers

Monsieur André Vachon
Conservateur des Archives nationales
du Québec et membre d'office
du Comité.

On remarquera que le mandat des représentants des usagers a été reconduit, soit Mme Belzile-Saint-Amour et M. Hugues Poulin, de même que celui de M. J.Z.-Léon Patenaude, représentant du monde des libraires, que les membres du Comité ont élu à la présidence.

PUBLICATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Les Ouvrages de référence du Québec

Introduction bibliographique aux principaux ouvrages de consultation du Québec dans toutes disciplines.

Comporte 609 notices bibliographiques avec annotations établies d'après l'examen des documents mêmes. Index des auteurs et des titres. Mises à jour prévues tous les deux ans. 189 p. \$4.50.

En vente exclusivement chez

l'Éditeur officiel du Québec

Hôtel du Gouvernement, Québec, G1A 1G5

Bibliographie du Québec

Bibliographie courante des publications québécoises ou relatives au Québec. Publiée trimestriellement depuis le mois d'avril 1969, et mensuellement depuis le mois d'avril 1972. De plus, une rétrospective de l'année 1968, de même que deux index cumulatifs pour les années 1968/69 et 1971 ont déjà paru. Présentement elle est distribuée gratuitement aux bibliothèques, aux maisons d'édition, aux libraires, ainsi qu'à toute association ou institution qui en fait la demande par écrit à la Bibliothèque nationale du Québec.

Collection Jacques Mordret

Catalogue d'une collection privée acquise par la Bibliothèque nationale d'un Français devenu, depuis plusieurs années, Québécois d'adoption, et constituant le premier d'une série de bibliographies, sur divers sujets, que la bibliothèque a l'intention de publier. Ce catalogue présente des ouvrages rares, des manuscrits, dont le plus ancien remonte à 1316, et de nombreux documents sur la période de la Révolution française. Cette publication, à tirage limité, est distribuée aux bibliothèques nationales à travers le monde, aux principales bibliothèques du Québec et du Canada ainsi qu'à certaines bibliothèques universitaires françaises.

Répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR)

Répertoire s'avérant une synthèse du Québec, RADAR dépouille et analyse tous les articles de cent revues choisies selon leur intérêt d'utilisation reconnu par tous les chercheurs. Le choix de ces revues dont la liste est constamment mise à jour par un comité formé de spécialistes s'est effectué en tentant de toucher tous les aspects intéressant tout autant la collectivité québécoise qu'un vaste public international. C'est une publication bimestrielle dont le dernier des six numéros constitue une refonte annuelle. Le prix de l'abonnement annuel est de \$75.00

Pour toute correspondance relative aux abonnements, écrire à :

RADAR, Case postale 2447, Québec G1K 7R4, QUÉBEC.

Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec

Si vous désirez recevoir gratuitement notre bulletin à titre personnel, nous nous ferons un plaisir d'inscrire votre nom sur notre liste permanente d'envoi. Veuillez adresser votre commande à :

Bibliothèque nationale du Québec

Service des publications

1700, rue Saint-Denis

Montréal H2X 3K6, QUÉBEC.
